



Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Année 12, Numéro 11

NOVEMBRE 2013

Avis à la population

La Ville de Trois-Pistoles vous informe qu'il y aura séance spéciale publique du Conseil de Ville portant sur l'adoption des prévisions budgétaires 2014 de la Ville de Trois-Pistoles **le jeudi 19 décembre 2013 à 19h00** à l'hôtel de ville, salle du conseil.

**SÉANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL**
le 13 janvier 2014
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

Directeur de l'OMH de Trois-Pistoles

Jean-Guy Riou prend sa retraite après 33 ans de loyaux services

L'Office municipal d'habitation de Trois-Pistoles entame un nouveau chapitre de son histoire alors que celui qui en était le directeur depuis 33 ans prend une retraite bien méritée. C'est en effet depuis 1980 que monsieur Jean-Guy Riou occupait cette importante fonction pour laquelle il aura toujours fait preuve d'un professionnalisme remarqué et remarquable. « Jean-Guy Riou a été un gestionnaire de premier plan, un professionnel dont les qualités sont hautement reconnues tant à Trois-Pistoles même qu'après de la Société d'habitation du Québec », de témoigner l'actuel président de l'Office municipal d'habitation de Trois-Pistoles et ex-conseiller municipal à la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Alcide Devost, s'exprimant au nom de tous les membres du conseil d'administration de l'OMH. Une appréciation sans équivoque qui est entièrement partagée par les autorités municipales. « Nous nous joignons à l'OMH pour saluer l'excellent travail accompli par monsieur Riou et pour le remercier chaleureusement pour son engagement, son implication et la très grande qualité de sa gestion », s'empresse d'ajouter le maire Jean-Pierre Rioux.

Au cours de ses presque 40 ans d'existence, l'Office municipal d'habitation de Trois-Pistoles s'est d'ailleurs bâti une solide réputation, reconnu comme un modèle de gestion efficace et de stabilité. L'organisme, créé dans la foulée de la toute première phase de construction de logements sociaux en 1973-

1974, n'a connu jusqu'à maintenant que deux directeurs administratifs : monsieur Gilles Lepage a été le premier à occuper cette fonction et est demeuré en poste jusqu'en 1980 alors que monsieur Jean-Guy Riou prenait la relève pour les 33 années qui ont suivi. Pour assumer la relève de monsieur Riou, l'OMH a retenu la candidature de madame Cinthia Bérubé de Saint-Jean-de-Dieu, présentement en fonction. Précisons que les bureaux de l'OMH, qui étaient situés rue Des Roitelets depuis 1980, soit à même la résidence privée de monsieur Jean-Guy Riou, ont maintenant pignon sur rue au deuxième étage du centre commercial Les Galeries Trois-Pistoles.

Même si l'organisme fait peu parler de lui, l'Office municipal d'habitation de Trois-Pistoles demeure une structure importante pour le milieu, permettant à des personnes à revenus modestes de bénéficier de logements salubres et agréables. « Par le biais de l'OMH, ces personnes peuvent continuer à résider dans leur milieu en profitant d'installations dont l'OMH prend le plus grand soin », de commenter le président de l'OMH Alcide Devost et le maire Jean-Pierre Rioux. En tant que directeur administratif de l'OMH, monsieur Jean-Guy Riou aura d'ailleurs fait preuve d'une vigilance de tous les instants pour assurer le bon état des bâtiments, à l'extérieur comme à l'intérieur. Rappelons que la ville de Trois-Pistoles a connu quatre phases de construction de logements sociaux, lesquelles

totalisent 74 logements. On y retrouve des logements de deux pièces et demie, de trois pièces et demie et de quatre pièces et demie. Quelque 150 personnes peuvent ainsi être accommodées en termes d'habitations à loyer modique.

Sous l'habile direction administrative de monsieur Jean-Guy Riou, l'Office municipal d'habitation de Trois-Pistoles aura donc acquis une réputation d'excellence qui se traduit notamment par une réception attentive à toute demande exprimée par l'organisme auprès des autorités du programme provincial de logements sociaux. Ainsi, l'organisme chapeautant ce programme, en l'occurrence la Société d'habitation du Québec, se sera-t-elle montrée toujours attentive aux différentes demandes de l'OMH de Trois-Pistoles. « Cette bonne réceptivité, nous la devons à la qualité des dossiers de demandes préparés et acheminés par notre ex-directeur administratif », analyse le président Alcide Devost.

Monsieur Jean-Guy Riou tire donc sa révérence après 33 ans de gestion de haute qualité et laisse les rênes d'un organisme qu'il a grandement contribué à bâtir sur des bases solides. La reconnaissance qui lui est aujourd'hui exprimée est par ailleurs à l'image de l'ensemble de sa carrière professionnelle, soit celle d'un professionnel attentif et minutieux, bien au fait de ses dossiers, toujours porté à faire plus pour l'avancement des causes dans lesquelles il a été impliqué.

Élections 2013

L'équipe municipale reste la même

Les résultats des élections municipales tenues le 3 novembre dernier confirment le retour à la table du Conseil de Ville de tous les membres de l'équipe municipale qui étaient déjà en place. Rappelons que trois postes étaient soumis au scrutin populaire. Pour chacun de ces postes, voici le résultat détaillé du scrutin tel que fourni par la présidente d'élection, Me Cindy Lafrenière.

Ainsi, au poste de maire, le candidat et maire sortant, monsieur Jean-Pierre Rioux, a récolté 1 275 voix contre 96 voix pour le candidat Armand Malenfant et 64 voix pour le candidat Pierre-André Michaud. La majorité obtenue par monsieur Rioux s'établit à 1 179 voix. Le nombre d'électeurs s'étant prévalu de leur droit de vote à ce poste a été de 1 501 sur un nombre total d'électeurs inscrits de 2 813. Le nombre de bulletins valides a été de 1 435 alors que 66 bulletins ont été rejetés.

Au poste de conseiller pour représenter le quartier Est siège numéro 2, le candidat et conseiller sortant, monsieur Gilbert Larrivée, a obtenu 325 voix contre 199 voix pour le candidat Mario Bérubé. La majorité

obtenue par monsieur Larrivée s'établit à 126 voix. Le nombre d'électeurs s'étant prévalu de leur droit de vote à ce poste a été de 539 sur un nombre total d'électeurs inscrits de 933. Le nombre de bulletins valides a été de 524 alors que 15 bulletins ont été rejetés.

Au poste de conseiller pour représenter le quartier Ouest siège numéro 1, le candidat et conseiller sortant, monsieur Maurice Vaney, a récolté 341 voix contre 163 voix pour le candidat Langis Belzile. La majorité obtenue par monsieur Vaney s'établit à 178 voix. Le nombre d'électeurs s'étant prévalu de leur droit de vote à ce poste a été de 519 sur un nombre total d'électeurs inscrits de 962. Le nombre de bulletins valides a été de 504 alors que 15 bulletins ont été rejetés.

Aux autres postes de conseiller municipal, rappelons les réélections sans opposition de Mesdames Jacinthe Veilleux, Micheline Lepage et Marie LeBlanc et de Monsieur Réjean Rioux.

« Nous remercions la population de nous permettre de reprendre le collier et de nous avoir reconduit dans nos mandats respectifs. Nous remercions la population pour son ap-

pui dans la gestion du bien commun. Notre engagement premier est de gérer ce bien commun de la façon la plus juste et la plus équitable possible », de commenter le maire réélu, monsieur Jean-Pierre Rioux.

L'équipe municipale se remet donc à l'œuvre, rappelant les six propositions d'action qui avaient été énoncées lors de la récente campagne électorale, soit : - la restauration des rues Notre-Dame et Jean-Rioux; - la survie du lien maritime Trois-Pistoles/Les Escoumins; - l'aménagement d'une aire de services commerciaux aux abords des routes 132 et 293; - le maintien des programmes de développement économique; - l'analyse d'un éventuel regroupement avec Notre-Dame-des-Neiges; - la concertation avec les autres municipalités du territoire des Basques. Dans les quelques textes qui suivent, nous vous proposons un survol plus approfondi de ces pistes d'action qui marqueront les quatre prochaines années d'administration municipale à la Ville de Trois-Pistoles.

Piste d'action de la Ville

Réhabilitation des rues Notre-Dame et Jean-Rioux

Le dossier n'est certes pas nouveau mais il n'en est pas moins urgent. En laissant ce projet à l'avant-plan de ses préoccupations, la Ville de Trois-Pistoles vient confirmer, une fois de plus, la nécessité de ce projet majeur. « Ce dossier a été, est et sera toujours un enjeu majeur tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas entièrement réalisé », d'insister le maire Jean-Pierre Rioux. Somme toute, la Ville considère avoir bien fait ses devoirs dans ce dossier, ayant vu et revu toutes les facettes techniques du projet, mais se heurte au même obstacle : une aide financière qui doit provenir des deux paliers de gouvernement, le provincial et le fédéral.

La Ville de Trois-Pistoles a même pris les devants, cet automne, pour encore mieux préparer le terrain en vue de la concrétisa-

tion du grand projet. C'est ainsi que le premier jalon du plan global de réhabilitation a été posé alors qu'on a procédé à la mise en place d'un émissaire pluvial sous la rue Martin avec prolongement sous une partie de la rue Notre-Dame. Les travaux ont été récemment complétés, ne reste que l'asphaltage de la rue Martin nord, ce qui sera fait ce printemps. Rappelons que ce premier jalon aura nécessité des investissements de l'ordre des 1,2 M\$, financés à hauteur de 621 812\$ par le Programme de remise de taxes sur l'essence dont la Ville est bénéficiaire.

On a déjà expliqué l'importance que revêt l'installation de cet émissaire pluvial pour la suite des choses. C'est que cet émissaire pluvial constitue la véritable pierre angulaire du projet de réhabilitation des rues Notre-Dame et Jean-Rioux. Par cette réalisation, la Ville

démontre encore plus fortement son engagement à voir le grand projet se réaliser et toute sa détermination à ne pas lâcher prise. Ce que la Ville espère maintenant par-dessus tout est d'avoir la confirmation qu'un nouveau programme d'infrastructures Canada-Québec sera rapidement mis en place, lequel permettrait de se rapprocher du but, soit obtenir de ce programme l'aide financière tant attendue et sans laquelle le projet de réhabilitation ne pourra se faire. « Nous l'avons répété à maintes reprises : ce projet de réhabilitation est une nécessité pour notre milieu, il est urgent qu'il se réalise, mais le milieu n'a pas les moyens financiers de s'y aventurer », tient à rappeler le maire Jean-Pierre Rioux. Pour cette raison, la Ville se tient prête.

Affichage des numéros d'immeuble

Nous souhaitons vous rappeler qu'il est essentiel d'afficher votre numéro d'immeuble sur votre résidence. Cette obligation vise à faciliter le travail des services d'urgence et leur permettre de repérer rapidement l'endroit où ils doivent intervenir.

Le numéro d'immeuble doit être affiché près de la porte, sur la façade qui donne sur la rue et de manière à être lisible à partir de la rue. Et ce, pour chacun des numéros attribués à l'immeuble. Nous vous rappelons également que seul l'inspecteur des bâtiments est autori-

sé à attribuer de nouveaux numéros de porte. Ainsi, pour toute question à ce sujet, nous vous demandons de contacter M. Jean-Sébastien Joly, inspecteur des bâtiments, du mardi au vendredi, au numéro de téléphone suivant : 418-851-2215.

Piste d'action de la Ville

Que le traversier soit reconnu service complémentaire

Le service de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins a souligné ses 100 ans d'existence en 2013. L'évènement a donné lieu à de beaux moments, à de belles rencontres, à des échanges inoubliables alors que les communautés d'ici et de la Rive Nord se sont réciproquement visitées, le temps de deux fins de semaine, le temps de cimenter encore davantage l'attachement des uns et des autres à ce service centenaire, le temps de démontrer encore davantage que cette route d'eau est une voie privilégiée, essentielle. En 100 ans d'existence, ce service aura essuyé les pires bourrasques mais il se sera relevé à chaque fois. Pourtant, sa survie demeure précaire. Et on ne veut plus qu'il en soit ainsi.

Bon an mal an, le service de la traverse tire son épingle du jeu. Même que ses quais sont en bon état pour au moins les 35 prochaines années. Mais un écueil se dresse toujours au large : à chaque tranche de quatre ans, c'est le rappel en cale sèche pour une inspec-

tion en profondeur qui ne va pas sans déboursés trop élevés pour la Compagnie de Navigation des Basques. Un écueil qui coûte de grosses sommes d'argent et qui, de ce fait, sème la crainte sur les deux rives du grand fleuve. « Nous ne voulons plus vivre dans cette crainte perpétuelle et des solutions doivent être identifiées et mises de l'avant », d'exprimer le maire de Trois-Pistoles et président de la Compagnie de Navigation des Basques.

Une solution, il s'en présente une. « Nous voulons que le service de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins soit officiellement reconnu par le gouvernement du Québec et par la Société des Traversiers du Québec en tant que service complémentaire et qu'à ce titre, les instances concernées nous accordent une subvention annuelle récurrente de 200 000\$ », nous explique monsieur Rioux. Par cette reconnaissance officielle, la Compagnie de Navigation des Basques verrait son « stress du quatre ans » diminuer sensiblement. Mais cette

reconnaissance ne semble pas gagnée d'avance.

« Nous avons fait des représentations en ce sens auprès du ministre Pascal Bérubé et du député Marjolain Dufour mais c'est comme si nous n'existions pas », déplore monsieur Rioux qui qualifie une telle attitude politique « d'insultante ». Mais pas question de baisser les bras. Devant l'indifférence manifestée par la classe politique présentement au pouvoir, le dossier a été remis au député Jean D'Amour et au chef libéral Philippe Couillard. De plus, dès qu'il y aura déclenchement de nouvelles élections générales au Québec, on envisage de susciter des débats publics pour que chaque candidat qui se présentera dans le comté, qu'importe l'allégeance politique, se compromette sur le sujet. « Il faut que la situation se règle une fois pour toutes », de conclure le maire de la Ville et président de la Compagnie de Navigation.

Piste d'action de la Ville

Aménager une nouvelle aire de services commerciaux

Le secteur à l'est de Cacouna, sur la route 132, avec ses commerces et aires de services, a su profiter de l'opportunité pendant des années, la route 20 déroulant son ruban asphalté jusque là et pas plus loin. Ce sera prochainement la même situation aux abords de Trois-Pistoles, pendant peut-être de nombreuses années, du moins tant que la rivière Trois-Pistoles ne sera pas franchie. Il y a là un potentiel que la Ville de Trois-Pistoles n'entend pas sous-estimer. Ici aussi, comme ce fut le cas à l'est de Cacouna, des aires de services seraient à créer. Et c'est dès maintenant qu'il faut y penser et... agir.

Évidemment, on ne crée pas un tel développement d'un coup de baguette magique. Mille questions sont en suspens, dont celles-ci à 1 million de dollars et plus : on le fait où, ce développement? Et avec qui? Se trouve-t-il un

investisseur dans la salle? On veut quoi au juste? On le veut comment? Est-ce qu'il y a une viabilité certaine? Un intérêt tout aussi certain?

Une chose est sûre : on voudrait de l'hébergement. De 50 à 100 chambres. Et on voudrait des services commerciaux. Mais pour aller dans le bon ordre, il faut d'abord une analyse pointue du potentiel. « Notre première action à ce chapitre devra être d'embaucher une firme spécialisée qui analysera le trafic passant routier sur notre portion de route 132 et sur la 293 », précise le maire de la Ville de Trois-Pistoles. Et il ne faut pas en espérer des résultats et recommandations après quelques jours ou quelques semaines. « Une telle analyse par une firme spécialisée peut prendre huit ou même neuf mois », d'avancer le maire Jean-Pierre Rioux. Voilà donc pour la toute première étape.

Disons-nous que cette première étape a

été concluante. Reste maintenant d'autres grandes questions, dont celle de l'emplacement qui serait le plus avantageux, donc le plus stratégique. Selon l'emplacement visé, faudra-t-il passer par un processus de dézonage? Si c'était le cas, d'autres délais seraient à prévoir. Il faudra aussi prendre en compte les ressources déjà existantes dans le milieu, dont les installations du Parc du Mont Saint-Mathieu avec son pavillon multifonctionnel pouvant accueillir des minicongrès et autres évènements. Il faudra également, et ce n'est pas la moindre tâche, partir à la recherche d'investisseurs-promoteurs intéressés. « Nous nous donnons un horizon de trois ans pour y voir plus clair », nous dit le maire Jean-Pierre Rioux.

Pistes d'action de la Ville

Développement économique, regroupement et concertation

Les trois dernières pistes d'action portent sur le développement économique, sur un éventuel regroupement avec Notre-Dame-des-Neiges et sur l'esprit de concertation qui doit prévaloir avec les autres municipalités du territoire des Basques.

Au chapitre du développement économique, les efforts seront orientés vers le maintien du programme Rues Principales dans le but de soutenir concrètement la revitalisation commerciale du milieu. Autre élément majeur : appuyer la relance de la Chambre de Commerce en permettant notamment que l'organisme puisse se doter d'une ressource permanente. Une attention particulière pour le plein développement du Parc industriel

est aussi à l'ordre du jour. « Au sujet du Parc industriel, nous devons faire en sorte qu'aucun irritant ne vienne freiner le développement dont il est porteur », d'exprimer le maire de la Ville, faisant notamment référence à une contrainte environnementale dont il faut tenir compte tout en maintenant la mission première du Parc.

Concernant un éventuel regroupement avec Notre-Dame-des-Neiges, la Ville de Trois-Pistoles se dit toujours favorable à cette unification des forces mais demeure dans l'attente des intentions de la nouvelle équipe municipale mise en place à Notre-Dame-des-Neiges. « Nous avons franchi des étapes vers un mariage possible et nous sommes toujours dispo-

sés à aller plus loin dans les analyses », de confirmer le maire de la Ville. La démarche d'unification pourrait donc reprendre ou mourir au feuilleton selon ce qu'en décideront les élus de Notre-Dame-des-Neiges.

Enfin, la Ville de Trois-Pistoles entend continuer à travailler de concert avec les organismes de développement du territoire (CLD et SADC) et l'ensemble des municipalités des Basques pour l'aboutissement de dossiers communs, notamment en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, l'organisation des services de protection contre les incendies et le plein développement du territoire du Club Appalache.

La campagne des paniers de Noël bat son plein

Parce que nous souhaitons qu'à Noël, tous les citoyens du milieu puissent goûter la joie de se retrouver autour de repas confortants qui nourrissent le corps et font du bien à l'âme, les responsables de la Campagne des paniers de Noël 2013 vous demandent de donner généreusement. Nous vous rappelons que les denrées non périssables sont recueil-

lies au magasin Métro des Galeries Trois-Pistoles, à l'épicerie Coop-Provigo et dans les écoles. Veuillez prendre note toutefois que les paniers de Noël ne peuvent contenir de conserves faites maison ni de produits alcoolisés. Vous pouvez également faire un don en argent et ce, en postant un chèque ou un mandat-poste à l'adresse suivante : Paniers de Noël

2013, Poste restante, Trois-Pistoles (Québec), G0L 4K0. Rappelons que les paniers de Noël sont réservés aux familles et personnes à faibles revenus et que l'âge limite des demandeurs a été fixé à 64 ans. Les paniers de Noël seront distribués quelques jours avant Noël.

Horaire du Temps des Fêtes de Récupération des Basques

Récupération des Basques vous informe de son horaire de cueillette pour la période des Fêtes. Veuillez prendre note qu'il n'y aura qu'une seule cueillette durant cette période selon l'horaire suivant :

La cueillette du lundi se fera le **lundi 23 décembre**.

La cueillette du jeudi se fera le vendredi

27 décembre.

La cueillette du vendredi se fera le **vendredi 3 janvier**.

À noter : **il n'y aura aucune cueillette dans la semaine du 30 décembre 2013 au 5 janvier 2014.**

L'horaire régulier des cueillettes reprendra le 6 janvier.

Les brèves de l'hôtel de ville

Bienvenue à Louis-Philippe, né le 1^{er} octobre 2013, fils de Myriam Dupuis et Denis Leblond de Trois-Pistoles.

Bienvenue à Sofia, née le 15 octobre 2013, fille de Sara Amélie Bellavance et Mathieu Dostaler de Trois-Pistoles.

Horaire de l'hôtel de ville : les bureaux administratifs de l'hôtel de ville seront fermés du mardi 24 décembre 2013 au vendredi 3 janvier inclusivement.

Cueillette des arbres de Noël : elle se fera le mercredi 15 janvier 2014. On vous demande de placer vos arbres près de la voie publique la veille.

Stationnement de nuit : la Ville de Trois-Pistoles vous rappelle qu'il est interdit de stationner vos véhicules dans les rues de la municipalité entre 23h00 et 07h00. Cette interdiction demeure en vigueur jusqu'au 15 avril prochain.

Dîner des familles : Le Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles et

le Secteur pastoral des Basques invitent la population à participer à son dîner des familles qui aura lieu le dimanche 19 janvier à compter de 11 h au Centre colombien. Un repas chaud sera servi à 11 h 30. Le prix d'entrée est de 14 \$ pour les adultes, 6 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans. Il faut réserver vos billets avant le 12 janvier aux numéros de téléphone suivants : Ruth Côté 418 851-1049 ou Denis Pelletier au 418 851-1800.

La pensée du mois : « Il n'y a pas de hasard. Il n'y a que ce qui doit arriver et qui, à cause de nous, arrive ou n'arrive pas. » - Michel Chevrier

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Le budget annuel pour l'année 2014 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2014, 2015 et 2016 seront adoptés lors d'une séance spéciale du Conseil municipal qui aura lieu à la salle du conseil située au 5 rue Notre-Dame est, Trois-Pistoles, le jeudi 19 décembre 2013 à 19 h 00.
DONNÉ à Trois-Pistoles ce 11e jour de décembre 2013.

Cindy Lafrenière, avocate
Greffière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée que : Les séances ordinaires du Conseil de Ville de Trois-Pistoles pour l'année 2014 auront lieu à 19h30 dans la salle du Conseil située à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles aux dates suivantes :

Lundi 13 janvier	Lundi 14 juillet
Lundi 10 février	Lundi 11 août
Lundi 10 mars	Lundi 8 septembre
Lundi 14 avril	Mardi 14 octobre
Lundi 12 mai	Lundi 10 novembre
Lundi 9 juin	Lundi 8 décembre

Donné à Trois-Pistoles ce 11e jour de décembre 2013.
Cindy Lafrenière, avocate
Greffière